

NETTOYANT SANS ALCOOL

Tableaux blancs, stratifiés, vitres ...



V1.0 - 10/11/2011

[Cliquez ici pour acheter ce produit sur notre site marchand www.comment-nettoyer.com](http://www.comment-nettoyer.com)

DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

Le **NETTOYANT SANS ALCOOL** est un mélange unique d'éco-solvants et de tensio-actifs. C'est un substitut de l'alcool à brûler. Antistatique, il retarde l'accumulation de poussières.

Le **NETTOYANT SANS ALCOOL** nettoie sans laisser de traces.

Le **NETTOYANT SANS ALCOOL** est un éco-solvant de sécurité :

- Ne contient pas de méthanol.
- Antistatique / anti - poussière.
- Facilement biodégradable.
- Ininflammable (directive CE).

DOMAINES D'APPLICATION

Le **NETTOYANT SANS ALCOOL** remplace l'alcool à brûler et peut être utilisé sur :

- P.V.C
- tableau blanc
- stratifié
- boutons électriques ...

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Aspect :</i>	Liquide limpide
<i>Densité à 20°C :</i>	1.0 environ
<i>Odeur</i>	Note fraîche (orange)



ARCANE Industries S.A.
73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.comment-nettoyer.com>



CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

Pulvériser les surfaces à traiter avec le **NETTOYANT SANS ALCOOL**.

- **Pur au chiffon** : ordinateurs, téléphones, télévisions, tableaux blancs.
 - Toutes surfaces plastiques, stratifiées, métalliques (inox, chrome, aluminium, cuivre, zinc ...).
 - Toutes surfaces revêtues (peintures, vernis)
 - Toutes surfaces naturelles
- **Dilué entre 5 et 10%** dans de l'eau pour nettoyer vitres et miroirs à l'aide d'une raclette.

Notre conseil : Pour un résultat optimum, utiliser un tissu technique.

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

- Utiliser les EPI (Equipements de Protection Individuelle) en vigueur.
- Se conserve 1 an en emballage d'origine fermé.
- Ne nécessite aucune classification selon les critères de la directive européenne 1999/45/CE.
- Produit autorisé pour le nettoyage de matériaux pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires (conformes à l'arrêté de 12/02/1973).
- Pour le nettoyage de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires : rincer soigneusement.

TRANSPORT ET STOCKAGE

- Stocker à l'abri du gel.
- Non soumis à la réglementation des transports.

CONDITIONNEMENT

Pulvérisateur de 500ml, bidon de 5l, 20l, fût de 200l.



ARCANE Industries S.A.
73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.comment-nettoyer.com>

